

# Feve, la petite graine bordelaise du foncier agricole solidaire

Valérie Deymes, envoyée spéciale



*Au sein de la ferme digitale, dans le hall 4, quarante start-up sont présentes. GUILLAUME BONNAUD/SUD OUEST*

## **La start-up Feve est présente au Salon de l'agriculture au sein de la Ferme Digitale, écosystème associatif pour une agriculture durable et citoyenne**

En huit ans de salon, la Ferme Digitale a poussé. Partie avec une petite poignée de cinq ou six start-up décidées à faciliter le travail des agriculteurs, elle en compte plus d'une centaine dans son giron dont quarante sur le Salon, cette année. Parmi elles, la petite graine bordelaise, Feve, âgée d'à peine trois ans, qui entend contribuer au renouvellement des générations par le biais d'une foncière solidaire.

« Nous récoltons de l'épargne citoyenne afin de financer les jeunes souhaitant s'installer », résume Coline Dejean, en charge de la communication. « Le renouvellement générationnel est la priorité de la loi d'orientation agricole car dans les dix prochaines années, 50 % des agriculteurs partiront à la retraite, soit 200 000 paysans. » Et le premier frein pour ces jeunes dont 68 % s'installent hors cadre familial ? « L'investissement dans le foncier, les bâtiments, les équipements. Des sommes qui peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros voire des millions... » Feve se propose de venir en complément des banques, laissant à ces dernières le financement du matériel et du cheptel et se concentrant plutôt sur les terres, les bâtiments agricoles et le bâtiment d'habitation.

## 19 millions pour 2024

En trois ans, la start-up a mobilisé 14 millions d'euros émanant de 1400 particuliers et deux acteurs institutionnels, la Banque des Territoires et le fonds de dotation du Crédit Mutuel. Et ce, pour financer 19 fermes réparties sur toute la France dont la ferme de Cussac en Dordogne sur de l'élevage ovin avec un projet d'intégrer un maraîcher, la ferme du Trey dans les Landes sur de la diversification céréalière et sur le principe de l'agriculture de conservation des sols ou encore la ferme de Perouti en Lot-et-Garonne, en cultures diversifiées avec un projet d'atelier de boulangerie.

« Le changement de générations, nous l'avons appréhendé comme une opportunité d'aller vers un changement de modèle en initiant de la transition écologique dès l'installation », rappelle Coline. « Ça signifie qu'on va sélectionner les projets de plus de 30 hectares, avec un investissement dépassant les 200 000 euros et avec une ambition d'agriculture durable. Dans ce cadre, nous mettons les jeunes installés en relation avec nos partenaires tels qu'EcoFarms qui va permettre à l'exploitant des mesures d'impact de son modèle et aux axes d'amélioration. »

## Épargne solidaire

Pour ceux qui n'auraient pas encore trouvé de ferme à reprendre, une plateforme digitale, La Grange, avec des outils à l'installation et des propositions de cédants est mise à disposition. Et sur ces propositions, la startup fait connaître sa sélection des projets les plus en accord avec ses valeurs.

Et l'épargne citoyenne ? « Elle est mobilisée de manière globale et répartie ensuite par nos soins sur les projets. » Ticket d'entrée : 500 euros. Ticket moyen : 9 000 euros. Un rendement de 2,5 à 3 % pour l'épargnant et une réduction d'impôt de 25 % des montants investis. Le jeune agriculteur est en SCI avec Feve, paie un loyer avec option d'achat. En 2024, la foncière solidaire espère mobiliser 19 millions d'euros.

Publié le 01/03/2024 – Sud-Ouest – Valérie Deymes